

Annonce recrutement

Présentation des régies de l'Eau potable et de l'assainissement collectif

- Régie de l'Eau potable
 - o Production : deux points de captages
 - o Distribution : 35km de canalisation / sectorisation
 - o Supervision en place
 - o 1685 abonnés
 - o 1 conseil d'exploitation
- Régie de l'assainissement collectif
 - o Traitement : STEU 5000EH (mise en service en 1993)
 - o Collecte : 24.4km de réseau, programme de mise en séparatif => 2022-2025
 - o 4 postes de refoulement avec trop plein et télégestion / 2 postes de refoulement sans télégestion
 - o 6 déversoirs d'orage
 - o 1500 abonnés
 - o 1 conseil d'exploitation
- Organisation
 - o Agents administratif – 2 agents : une directrice des régies et un agent administratif à mi-temps.
 - o Agents technique – 3 agents : un responsable d'exploitation, un responsable de la STEU, un fontainier (Astreintes d'interventions toutes les 3 semaines)

POSITION DANS L'ORGANISATION

Filière	Technique
Cadre d'emplois	Adjointes techniques territoriaux Agents de maîtrise Techniciens territoriaux
Fonction du responsable hiérarchique direct N +1	DGA Directeur Développement Territorial
Temps de travail hebdomadaire	35
Poste occupé par :	
Grade :	Agent de maîtrise principal

MISSIONS:	<ul style="list-style-type: none"> • Mission de pilotage du service eau et assainissement - Organiser et mettre en œuvre la politique d'exploitation d'eau potable et d'assainissement de la collectivité. Gérer et exploiter les infrastructures de collecte, de transport, de distribution et/ou du traitement de l'eau potable - Encadrer une équipe (2 agents ETP eau et assainissement) - Proposer et mettre en œuvre les évolutions nécessaires sur le fonctionnement du secteur pour répondre aux exigences réglementaires - Rendre compte en interne et en externe de l'exploitation des ouvrages - Être force de proposition - Participer, avec les élus de la commune, le bureau d'études et les DGS/DGA, à la planification pluriannuelle des investissements en termes de création ou réhabilitation de réseaux ou d'ouvrages • Assurer l'entretien des réseaux d'eaux usées et d'eau potable : - Définir la fréquence et organiser l'entretien du réseau à charge. - Prendre l'initiative d'une intervention curative et préventive de premier degré. - Effectuer les réparations de premier niveau. -Réaliser les nouveaux branchements. - Organiser le travail des entreprises qui interviennent sur le réseau et rendre compte au DGA, suivre et programmer les chantiers de réparation et de renouvellement (vannes, robinets, canalisations...). - Mettre à jour les plans de réseaux. • Détecter les dysfonctionnements et effectuer les réparations sur le réseau et les installations du domaine public : - Assurer la mise en sécurité des chantiers et informer les usagers des travaux en cours. - Réaliser des interventions de renouvellement de compteurs et des accessoires de branchement, relever les compteurs, gérer les réservoirs et les autres ouvrages d'eau et d'assainissement de la commune. - Interpréter les mesures de débit entrée/sortie du réseau pour déterminer les zones présentant des fuites, identifier les fuites et leurs origines. - Descendre dans les réseaux (sous réserve d'autorisation pour travaux en espaces confinés). • Assurer la surveillance et la maintenance des postes de refoulement : - Assurer la maintenance des équipements et la réalisation de petits entretiens. - Réaliser des réparations élémentaires sur les ouvrages et matériels de traitement.
------------------	--

	<ul style="list-style-type: none"> - Participer à la réflexion sur les améliorations et optimisations des ouvrages et programmer les travaux. • Assurer des tâches courantes, l'entretien du matériel et des équipements : - Entretien de la station d'épuration en lien avec l'équipe – être en mesure de le faire en remplacement et de planifier les tâches à réaliser. - Détecter les dysfonctionnements du matériel et alerter la DGA en cas d'anomalie et prendre les mesures correctives. - Assurer la propreté des véhicules, des outils et équipements utilisés. • Gestion administrative : Utiliser les outils informatiques pour la saisie des travaux réalisés et mettre à jour le SIG et assurer un reporting régulier de l'activité du service. <p>Effectuer toute autre tâche en lien avec ces missions.</p>
--	--

DIPLOMES

- Métiers des services à l'environnement

CONNAISSANCES THEORIQUES ET SAVOIR FAIRE

Les « savoirs » :

- Réglementation liée à la production et à l'acheminement d'eau potable, de collecte et d'épuration des eaux usées ;
- Connaissance des techniques de traitement et d'épuration de l'eau
- Technologie et caractéristiques techniques des matériaux et des appareils utilisés dans le traitement de l'eau ;
- Maîtrise du SIG – QGIS ;
- Maîtrise du PC WIN2 ;
- Règlement de service, du réseau et des installations ;
- Gestion de crise (pollution accidentelle, sécheresse, inondation, etc...)
- Connaître et savoir appliquer les techniques d'électricité, de mécanique, plomberie,
- Comprendre une notice d'entretien, un plan, une consigne ;
- Connaître les risques de toxicité des produits ;
- Connaître et savoir appliquer les règles de sécurité portant sur les activités, les matériels et les produits ;
- Détecter les dysfonctionnements d'une structure, d'un équipement, d'une machine-

SAVOIR-ETRE : comportement, attitudes, qualités humaines

- Capacité à encadrer,
- Capacité à hiérarchiser les tâches à réaliser ;
- Capacité d'initiative ;
- Être force de proposition pour présenter toute amélioration de l'organisation, des méthodes de travail.
- Rigueur
- Dynamisme et réactivité
- Diagnostiquer la limite au-delà de laquelle le recours à un spécialiste est indispensable
- Savoir travailler en équipe tout en étant autonome
- Savoir travailler en transversalité (notamment avec l'atelier et le service espaces verts)
- Prendre seul de bonnes initiatives en situation d'urgence
- Être endurant et capable de travailler en extérieur, dans un environnement bruyant
- Être capable d'appliquer et de faire appliquer les consignes de sécurité au travail et celles liées à l'emploi de produits ou de matériels dangereux
- Discrétion professionnelle, secret professionnel et devoir de réserve.
- Être diplomate (administrés, élus, collègues, partenaires...).
- Sens du service public.

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Quotité	Temps complet
Lieu	Intérieur – extérieur
Horaires	35H + astreintes d'interventions toutes les 3 semaines
Relations internes et externes	<ul style="list-style-type: none"> • En interne : Travail en équipe (relations quotidiennes avec les agents de l'équipe). Relations régulières avec les agents des autres services de la commune, avec les élus • En externe : Contacts quotidiens avec la population Partenaires : Service de l'Etat, Agence de l'Eau, SATESE, ARS, bureau d'études, entreprises dans le cas de commandes et de suivi de travaux....
Modalités d'organisation du travail	<ul style="list-style-type: none"> - Large autonomie dans l'organisation du travail ; - Travail à l'intérieur ou à l'extérieur tous temps, toutes saisons, à pied ou motorisé - Horaires réguliers – astreintes week-end et soirées - L'activité peut s'exercer en présence des usagers (espaces publics ...) ou en dehors des heures de travail de l'établissement concerné - Respect des normes portant sur les activités, les matériels et les produits - Nombreux déplacements au sein de la structure (périmètre du territoire de la commune)
Eléments facultatifs liés au poste et/ou à la collectivité	Régime indemnitaire, CNAS